



CODE DE CONDUITE



MÉRIEUX NUTRISCIENCES

POLITIQUE DE CONFORMITÉ

INTERMÉDIAIRES COMMERCIAUX

(Mai 2021 - V.1)

1. OBJECTIFS DE CETTE POLITIQUE

Les managers peuvent envisager de nommer un intermédiaire commercial (c'est-à-dire un agent, un conseiller, un consultant ou un représentant) pour représenter Mérieux NutriSciences dans le cadre de transactions commerciales et projets.

Dans le cadre de ses fonctions, l'intermédiaire commercial désigné peut avoir un impact sur notre réputation et notre image. Il est donc essentiel de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les intermédiaires d'affaires désignés par Mérieux NutriSciences agiront de manière légale et éthique, notamment au cours de discussions et négociations avec des agents publics et les représentants de clients du secteur public.

L'objectif de cette politique est de présenter les mesures requises avant et après la nomination d'un intermédiaire commercial afin de gérer efficacement nos risques en matière d'éthique et de conformité.

Cette politique s'applique à tous les employés, administrateurs et dirigeants de la Société. Il incombe aux managers de partager ces directives et recommandations avec tous les employés de la Société.

2. CATÉGORIES D'INTERMÉDIAIRES D'AFFAIRES

Les intermédiaires commerciaux comprennent toute Société et tout individu désigné pour représenter la Société dans toute transaction commerciale ou procédure administrative.

Ils comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

Les **représentants commerciaux**, qui sont des agents commerciaux ou des distributeurs désignés pour promouvoir et/ou vendre les produits ou services de la Société aux clients.

Les **agents de fusion et d'acquisition** sont chargés de rechercher des opportunités d'acquisition d'entreprises sur le marché et d'établir des contacts préliminaires avec les vendeurs potentiels.

Les **agents immobiliers** sont chargés de rechercher des opportunités d'acquisition ou de location de biens immobiliers sur le marché et d'établir des contacts préliminaires avec des vendeurs ou des propriétaires potentiels.

Les **courtiers d'assurance** sont chargés de rechercher des solutions d'assurance sur le marché et de négocier des contrats avec les compagnies d'assurance.

Courtiers en douane désignés pour accomplir les procédures de dédouanement des marchandises importées ou exportées.

Lobbyistes nommés pour travailler afin d'influencer les décisions politiques au niveau national ou régional.

3. FAITES VOTRE CONTRÔLE D'INTÉGRITÉ PRÉLIMINAIRE

La nomination de tout intermédiaire commercial commence par les vérifications préliminaires de base sur l'existence, le statut financier et l'e-réputation de l'intermédiaire commercial :

- vérifier les informations disponibles sur Internet concernant l'intermédiaire commercial et l'absence de relations avec des problèmes d'éthique ou d'intégrité connus publiquement ;
- dans la mesure du possible et le cas échéant, demander une copie de son certificat de constitution et de ses derniers comptes financiers pour vérifier son adresse légale, le montant de son capital social, l'identité de ses actionnaires et de ses dirigeants et sa situation financière ;
- si l'intermédiaire commercial est situé dans un pays soumis aux sanctions internationales des États-Unis ou de l'Union européenne, vérifiez auprès du service juridique et de conformité que cet intermédiaire commercial ne figure pas sur une liste noire.

Soyez conscient de certains "**signaux d'alarme**", qui peuvent indiquer que l'intermédiaire commercial ne répond pas aux normes de conduite commerciale de Mérieux NutriSciences, y compris, sans limitation :

- *Le comportement antérieur de l'intermédiaire commercial est réputé contraire à l'éthique ou illégal ;*
- *Business Intermediary indique que des liquidités sont nécessaires pour sécuriser toute entreprise ;*
- *L'intermédiaire commercial cherche à obtenir des commissions inhabituellement élevées ou demande des paiements à des fins vagues, urgentes ou non spécifiées ;*
- *L'intermédiaire commercial demande le paiement d'une commission, ou d'une partie importante de celle-ci, avant ou immédiatement après l'attribution du contrat par un client ;*
- *L'intermédiaire commercial demande que les paiements soient effectués en espèces ou sur un compte bancaire inhabituel (par exemple, un compte offshore ou numéroté (anonyme)).*
- *L'intermédiaire commercial demande que les paiements soient effectués à un tiers ou dans le cadre d'un système de paiement complexe inhabituel ;*
- *L'intermédiaire commercial demande un arrangement (ou d'autres conditions spéciales) à des conditions commerciales autres que celles du marché.*

4. CONTACTER LE GESTIONNAIRE DE RISQUES DU GROUPE POUR LA VÉRIFICATION OBLIGATOIRE DE L'INTÉGRITÉ ET DES ANTÉCÉDENTS.

Toute nomination (ou renouvellement de nomination) d'un intermédiaire commercial doit être soumise au gestionnaire des risques pour vérification de son intégrité et de ses antécédents.

À cette fin, veuillez remplir une déclaration de tiers à l'aide du modèle Google Sheet préparé pour votre pays (demandez au gestionnaire des risques ou à votre directeur financier local) et partagez-la avec le gestionnaire des risques.

Le gestionnaire de risques effectuera la vérification de l'intégrité et des antécédents par le biais d'une plateforme Internet dédiée et vous contactera dès que possible pour discuter des résultats et de toute mesure de contrôle ou de surveillance nécessaire et adaptée aux risques identifiés.

Sur cette base, l'intermédiaire d'affaires sera classé dans l'un des trois statuts suivants :

"CLEAR" : Le tiers a été contrôlé et autorisé. Aucune mesure spécifique ne s'applique.

"WATCH" : Un risque de corruption est confirmé mais les relations sont autorisées avec des mesures de restriction ou de surveillance spécifiques.

"BAN" : Un risque de corruption est confirmé. Les transactions sont strictement interdites.

En cas de statut CLEAR ou WATCH, les intermédiaires commerciaux peuvent être désignés pour représenter l'entreprise, sous réserve de la signature du certificat du code de conduite du fournisseur et de l'accord de service comprenant les dispositions standard de protection de l'éthique et de la conformité.

Les intermédiaires commerciaux figurant sur les listes WATCH et BAN feront l'objet d'un suivi attentif de la part du comité local d'éthique et de conformité, avec l'aide du gestionnaire de risques. Les mêmes informations seront partagées régulièrement avec le Comité d'éthique du Groupe.

5. NÉGOCIER ET SIGNER UN ACCORD ÉCRIT

Toute nomination d'intermédiaires commerciaux doit prendre la forme d'un accord écrit signé, préparé et finalisé avec l'aide du département des affaires juridiques.

En outre, l'intermédiaire commercial doit signer le certificat du code de conduite du fournisseur, disponible sur la [page de conformité de MXNS Connect](#).

La rémunération de l'Intermédiaire Commercial doit être appropriée et conforme aux pratiques du marché local. Il convient de veiller à éviter les niveaux de récompense qui pourraient inciter un Intermédiaire Commercial à adopter des comportements contraires à l'éthique, tels que le partage d'une partie de sa commission avec des personnes capables de garantir l'octroi de marchés à Mérieux NutriSciences.

La rémunération doit être explicitement définie dans le contrat de service et ne doit jamais être versée en espèces ou en articles équivalents (cartes-cadeaux, cadeaux de valeur, etc.).

6. SUPERVISION PAR LE COMITÉ LOCAL D'ÉTHIQUE ET DE CONFORMITÉ

Votre responsable et votre comité local d'éthique et de conformité seront informés de la nomination de l'intermédiaire commercial et des résultats de la vérification obligatoire de l'intégrité et des antécédents.

Les comités locaux d'éthique et de conformité sont chargés de gérer les questions d'éthique et de conformité au niveau national et, en ce qui concerne les intermédiaires commerciaux, ils doivent notamment

- contrôler la liste des intermédiaires commerciaux en collaboration avec le gestionnaire de risques ;
- maintenir la déclaration de tiers ;
- suivre les mesures de contrôle ou de surveillance définies avec le gestionnaire de risques pour les intermédiaires commerciaux désignés ayant un statut WATCH et BAN ; et
- maintenir la base de données des documents relatifs aux prestations de services des Intermédiaires d'affaires (y compris les contrats, les factures, les rapports et les livrables émis par les Intermédiaires d'affaires ainsi que tout autre document pertinent). Cette base de données sera la première source d'information et de protection en cas de contrôle administratif ou d'enquête.

7. RÉGLEMENTATION LOCALE QUI PRÉVOIT DES RÈGLES DIFFÉRENTES DE CETTE POLITIQUE

La présente politique vise à fournir une norme minimale à respecter. Dans la mesure où toute loi applicable prévoit une norme plus élevée ou supplémentaire, ces normes doivent être suivies en plus de la présente politique.

Toutefois, si le respect de la présente politique entre en conflit avec une loi applicable, vous devez respecter la loi et informer le service des affaires juridiques et de la conformité du conflit.

8. DÉCLARATION DE SANCTION

Le non-respect des exigences de la présente politique ou de ses procédures entraînera des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Il est rappelé que les violations des lois anti-corruption peuvent entraîner de graves sanctions civiles et pénales pour la Société, ses employés et ses partenaires commerciaux.

9. SOULEVER DES QUESTIONS OU SIGNALER DES RISQUES IDENTIFIÉS

La présente politique ne traite pas de toutes les situations que vous pouvez rencontrer au travail. Si vous pensez qu'une situation peut présenter un risque et que vous n'êtes pas sûr de la façon de la gérer, vous devez demander conseil. Vous pouvez obtenir de l'aide auprès de votre responsable et/ou de votre service des affaires juridiques et de la conformité.

Vous pouvez contacter le Risk Manager ou le département Legal Affairs & Compliance par e-mail à l'adresse compliance@mxns.com. Vos questions ou préoccupations resteront confidentielles dans toute la mesure du possible et feront l'objet d'un suivi rapide et approprié.

**

*